PREFECTURE DE LA REGION ILE DE FRANCE

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA PÊCHE

Direction Régionale et Interdépartementale
de l'Agriculture et de la Forêt

Cellule Certificat et Agrément phytosanitaires

AGREMENT
POUR LA DISTRIBUTION ET POUR L'APPLICATION EN PRESTATION DE SERVICE DE PRODUITS ANTIPARASITAIRES À USAGE AGRICOLE ET DE PRODUITS ASSIMILÉS

Références :

- Vu les articles L.254-3, R.254-2 et R.254-3 du code rural relatifs à la mise sur le marché, l'application et la distribution des produits antiparasitaires à usage agricole;
- Décret 2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements ;

l'organisme **AMBOILE SERVICES**
représenté par **Monsieur Arne-Olivier APPELGREN**
domicilié à
35 RUE CAMILLE DESMOULINS
92442 ISSY LES MOULINEAUX CEDEX

est agréé sous le **numéro d'immatriculation** : **IF00116**

pour effectuer ses activités - de distribution **OUI**
- d'application **OUI**
de produits antiparasitaires à usage agricole et de produits assimilés.

L'agrément est octroyé sans limitation de durée, tant que les conditions nécessaires à sa délivrance sont remplies. Il peut être exigé lors de tout contrôle par les agents de l'administration.

Fait à **RUNGIS CEDEX**, le lundi 13 octobre 2008

Pour le Directeur Régional et Interdépartemental
de l'Agriculture et de la Forêt d'Ile de France et par délégation,
Le Chef du Service Régional de la Protection des Végétaux,

Nathalie THERRE

TOUT COURRIER DOIT ÊTRE ENVOYE A L'ADRESSE CI-DESSOUS
DRIAF Ile de France – Cellule Certificat et Agrément Phytosanitaire
10, rue du Séminaire – 94516 RUNGIS CEDEX – Tél : 01.41.73.48.00 – Fax : 01.41.73.48.40
Courriel : srpv.draf-ile-de-france@agriculture.gouv.fr